



COMMUNE D'OTTROTT

67530 - 03.88.95.87.07 - Fax : 03.88.95.82.11

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de MOLSHEIM

Communauté de Communes du Canton de ROSHEIM

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2014

Sous la présidence de M. Claude DEYBACH, Maire.

Présents : M. Serge HOFFBECK, M. Francis VOEGEL, M. Francis FEGER, Mme Odile KUBAREK, Mme Martine KRAUSS, Adjointes au Maire.

- Mme Pascale AMANN, M. Jean AUFDERBRUCK, M. Arsène HALTER, Mme Nadine HASSENFRAITZ, M. Christian HOFFBECK, M. François HOFFBECK, Mme Martine HOFFBECK, Mme Christine KRAUSHAR, Mme Claudine MATTERN, M. Philippe POULAIN, Mme Corinne RINCKENBERGER, Mme Christine SCHREIBER, M. André ZIMMER.

Absents excusés :

Date d'envoi de l'ordre du jour : 17.09.2014

La séance débute à : 19h30.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation de la séance du Conseil Municipal du 4 septembre 2014.
2. Orientation de la régie de Télédistribution d'OTTROTT.
3. Régime des aides à l'électrification rurale (art. 2.1 du décret du 14.01.2013).
4. Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité.
5. ONF : Bilan annuel 2013.
6. Chasse : Décision relative à l'affectation du produit de fermage des terrains communaux.
7. Rapport annuel 2013 sur le prix et la qualité des services de l'eau potable.
8. Rapport annuel 2013 sur le prix et la qualité des services de l'assainissement.
9. Rapport annuel 2013 du SDEA sur le prix et la qualité du service public d'assainissement.
10. Bilan annuel 2013 de l'Electricité de Strasbourg.
11. Projet de cession d'une partie de terrain communal.
12. Demande de subvention de l'association les Amis du Mont Sainte-Odile.
13. Divers - informations.

Monsieur le Maire rend compte du courrier du Premier Ministre, Monsieur Manuel VALLS, qui sollicite les Maires de France afin de mettre en berne les drapeaux du vendredi 26 ou dimanche 28 inclus suite à l'exécution de M. Hervé GOURDEL. Une minute de silence est donnée en hommage à M. Hervé GOURDEL.

N° 7710 - APPROBATION DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 SEPTEMBRE 2014.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le procès-verbal de la dernière séance du 4 Septembre 2014 et émarge le registre en conséquence.

N° 7711 - ORIENTATION DE LA REGIE DE TELEDISTRIBUTION D'OTTROTT.

Suite à la discussion lors de la séance du 4 septembre dernier, il était prévu qu'une délibération soit prise concernant le devenir de la Régie de Télédistribution d'OTTROTT.

Monsieur le Maire rend compte à l'ensemble du Conseil Municipal que la Région Alsace et les deux Conseils Généraux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin se sont rencontrés le mardi 23 septembre dernier au sujet du futur déploiement de la fibre optique dans la Région dont un point à l'ordre du jour était attribué à la problématique du réseau de télédistribution d'OTTROTT.

Suite à cette rencontre, la Région Alsace a informé la Commune qu'elle souhaitait organiser une rencontre très rapidement avec Alsace Connexia, le Conseil Général 67 et la Commune afin d'exposer des propositions concrètes permettant au réseau d'OTTROTT de rester dans le giron du public.

CONSIDERANT que des éléments nouveaux sont apparus dans le cadre de ces discussions, susceptibles de faire évoluer la décision des élus,

CONSIDERANT que, pour les élus, il est utile d'attendre la future réunion tripartite,

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** d'ajourner ce point de l'ordre du jour.

N° 7712 - REGIME DES AIDES A L'ELECTRIFICATION RURALE (ART. 2.1 DU DECRET DU 14.01.2013).

Après une brève explication de la note d'information envoyée par l'Association des Maires du Bas-Rhin, Monsieur le Maire cède la parole à M. Jean AUFDERBRUCK, Conseiller Municipal, qui explique le mode de fonctionnement actuel, c'est-à-dire le régime urbain, qui prévaut depuis 40 ans.

VU l'article 2 du décret n° 2013-46 du 14 janvier 2013,

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal le maintien de la totalité du périmètre de la Commune en régime urbain d'électrification.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **DEMANDE** le maintien de la totalité du périmètre de la Commune d'OTTROTT en régime urbain d'électrification.

- **AUTORISE** le Maire à demander au Préfet de soustraire notre commune, en sa qualité d'autorité organisatrice du réseau public de distribution d'électricité, du bénéfice du régime des aides à l'électrification rurale.

N° 7713 - TAXE COMMUNALE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ELECTRICITE.

Monsieur le Maire cède la parole à M. Jean AUDERBRUCK, Conseiller Municipal, qui apporte des explications sur la TCCFE et présente des chiffres en conséquence.

Il précise que la TCCFE est un impôt indirect ayant pour but de financer les réseaux électriques (extension, renforcement, nouveau branchement, etc...).

M. Serge HOFFBECK, Adjoint en charge des finances, fait part aux Conseillers Municipaux que chaque année la Taxe Communale sur la Consommation finale d'électricité (TCCFE) peut être augmentée.

En effet, mise en place en 1972 en tant que Taxe Municipale sur l'Electricité puis transformée en TCCFE en 2011, cette dernière n'a jamais subi d'augmentation. Le Coefficient de 1972 à 2014 a été de 4 %.

M. Jean AUFDERBRUCK présente des simulations de recette de la TCCFE avec des coefficients différents. Un débat s'en suit quant à l'augmentation de ce coefficient ou non.

Après délibération et à l'unanimité, M. Jean AUFDERBRUCK (Conseiller Municipal intéressé) ne prenant pas part au vote, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** d'augmenter le taux de la Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité pour l'année 2015, soit de passer à 6 %.

N° 7714 - ONF : BILAN ANNUEL 2013.

Francis VOEGEL, Adjoint, rend compte du bilan annuel 2013 de l'ONF.

BILAN ANNUEL 2013 DE LA FORET COMMUNALE

Superficie : 105,03 ha

I. RECOLTE DES BOIS Selon l'Etat Prévisionnel des Coupes.

A. Bois exploités et vendus durant l'exercice :

		RECOLTE			Commercialisation (m ³)
		Prévisions	Réalisations	% réalisé	
Bois façonnés	Bois d'œuvre et BIL (m ³)	782	496		471
	Stères (st)	0			
Bois non façonnés		35	35		35
TOTAL m³		817	531	65 %	506

TOTAL en m³/ha : 5,06

B. Recettes et dépenses d'exploitation :

Recettes brutes (€ hors TVA)	Prévisions	Réalisations	% réalisé	
Bois façonnés	39 190	30 319		
Bois non façonnés (vendus sur pied/fonds de coupes)	0	500		Prix de vente moyen (€/m ³)
Total recettes *	39 190	30 819	79 %	60,91
Dépenses d'exploitation (€ hors TVA)				
Abattage et façonnage en régie communale	0			
Abattage et façonnage à l'entreprise	13 530	8 149		
Débardage et câblage	8 860	5 457		
Honoraires sur maîtrise d'œuvre	2 346	1 734		
Divers gestion de la main d'œuvre (exploitation) **	0	0		Coût unitaire (€/m ³ façonné)
Autres dépenses	0			
Total dépenses	24 736	15 339	62 %	30,93
Solde d'exploitation	14 454	15480		

* les escomptes éventuellement consentis pour paiement comptant ont été déduits des recettes de bois façonnés.

** correspond au total gestion main d'œuvre + cotisations CAAA + équipements de protection (cf bilan final colonne EXP).

II. TRAVAUX PATRIMONIAUX (total investissement et fonctionnement).

(€ hors TVA)	Prévisions	Réalisations	% réalisé
Périmètre / parcellaire et divers	0	0	
Sylviculture	5 640	4 668	
Infrastructures	2 630	0	
Cynégétiques – milieux remarquables	0	0	
Accueil du public			
Honoraires sur maîtrise d'œuvre des travaux	1 075		
Divers gestion de la main d'œuvre (travaux) *		0	
Total général travaux (€)	9 346	4 668	50 %
	Total par hectare	44	

* correspond au total gestion main d'œuvre + cotisations CAAA + équipements de protection (cf bilan final Non EXP).

III. BILAN FINAL

RECETTES		DEPENSES			
			EXP **	Non EXP	Total
Recettes bois	30 819	Travaux	13 605	4 668	18 273
Location chasse * / pêche	3 365	Honoraires ONF	1 734		1 734
Subventions		Gestion main d'œuvre			0
Menus produits		Cotisation CAAA			0
Concessions		Equipements de protection			0
Divers		Frais de garderie (HT)			2 775
		Divers			
Total général	34 184	Total général			22 783
Total par hectare	325	Total par hectare			217

* sur surfaces bénéficiant de l'application du régime forestier

** déduits des recettes dans le calcul des frais de garderie

SOLDE	11 401 €	soit 109 €/ha
--------------	-----------------	----------------------

Le Conseil Municipal,

- **PREND ACTE** du résultat final positif de l'exploitation.

N° 7715 - CHASSE : DECISION RELATIVE A L'AFFECTATION DU PRODUIT DE FERMAGE DES TERRAINS COMMUNAUX.

VU les articles L.429-2 et suivants du Code de l'Environnement,

VU l'arrêté préfectoral du 8 juillet 2014 définissant le Cahier des Charges Type relatif à la location des chasses communales du Bas-Rhin pour la période du 2 février 2015 au 1^{er} février 2024.

Il appartient également au Conseil Municipal de délibérer sur l'affectation du produit du fermage des terrains appartenant à la Commune (article 6 du cahier des charges communales).

En l'espèce, notre commune est propriétaire de 120,51 hectares compris dans le périmètre de chasse du ban communal.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal,

- **DECIDE** d'affecter au budget communal la part du produit de la chasse pour les terrains appartenant à la Commune.

N° 7716 - RAPPORT ANNUEL 2013 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DES SERVICES DE L'EAU POTABLE.

M. Francis VOEGEL, Adjoint, rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable.

Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement (www.services.eaufrance.fr).

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal,

- **ADOpte** le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable. Ce dernier sera transmis aux services préfectoraux en même temps que la présente délibération.
- **DECIDE** de mettre en ligne ce rapport sur le site www.services.eaufrance.fr

N° 7717 - RAPPORT ANNUEL 2013 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DES SERVICES DE L'ASSAINISSEMENT.

M. Francis VOEGEL, Adjoint, rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif.

Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement (www.services.eaufrance.fr).

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal,

- **ADOpte** le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif. Ce dernier sera transmis aux services préfectoraux en même temps que la présente délibération.
- **DECIDE** de mettre en ligne ce rapport sur le site www.services.eaufrance.fr.

N° 7718 - RAPPORT ANNUEL 2013 DU SDEA SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT.

Le Maire cède la parole à M. Francis VOEGEL, Adjoint en charge de l'Eau et de l'Assainissement, lequel rend compte du rapport annuel 2013 du SDEA sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité,

- **APPROUVE** le rapport annuel 2013 du SDEA sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement.

N° 7719 - BILAN ANNUEL 2013 DE L'ELECTRICITE DE STRASBOURG.

Monsieur le Maire cède la parole à Jean AUFDERBRUCK, Conseiller Municipal, pour rendre compte du bilan annuel 2013 de l'Electricité de STRASBOURG.

La composition du réseau :

La Commune d'OTTROTT dispose de 16 postes de transformation électrique. Son réseau est composé de :

- > **10,48** km de ligne basse tension aérienne
- > **14,33** km de ligne basse tension souterraine
- > **1,04** km de ligne haute tension aérienne
- > **10,18** km de ligne haute tension souterraine

Consommation d'électricité :

Contrats TB	Consommations kWh			Dépenses €		
	2011	2012	2013	2011	2012	2013
Eclairage Public	148 512	148 951	136 611	14 333	15 220	15 218
Bâtiments	225 024	210 566	200 310	30 848	30 531	31 150
Total TB	373 536	359 517	336 921	45 181	45 751	46 369

Contrats >36KVA						
Salle des fêtes	32 031	34 176	41 541	4 509	4 792	5 682
Omnisports	31 498	29 787	31 044	4 122	4 190	4 499
Total TJ	63 529	63 963	73 328	8 631	8 982	10 181

TOTAUX TB + TJ	437 065	423 480	410 249	50 118	53 812	56 550
-----------------------	----------------	----------------	----------------	---------------	---------------	---------------

Solidarité et aide sociale :

Demandes d'aide sociale à OTTROTT :

Année	Nombre de demandes	Dossiers acceptés	Montant de l'aide
2012	2	1	500,00 €
2013	1	0	0€

Clients bénéficiant du tarif de première nécessité sur le territoire ESR :

A fin 2013, plusieurs milliers de clients d'ES bénéficiaient du Tarif de Première Nécessité (TPN).

Les principaux incidents sur le réseau de moyenne tension :

Les incidents les plus importants intervenus sur les réseaux de moyenne tension à OTTROTT ont été les suivants :

Date du défaut	Nombre de client concernés
02/12/2013	564

Les travaux réalisés :

On peut distinguer 3 grandes catégories de travaux dont les objectifs principaux sont :

- > L'amélioration de la qualité de fourniture et l'augmentation de la capacité de desserte en énergie électrique.
- > Le réaménagement de réseaux électriques en concertation avec d'autres organismes et les travaux liés à l'environnement.
- > Les raccordements des nouveaux clients (bleus, jaunes, verts, collectifs, zones d'aménagement ...).

Travaux significatifs dans la commune :

Renouvellement Poste rue des Montagnards et Reprise Réseaux Hta et Bt.

Les actions d'éco-efficacité énergétique :

- > Bilan annuel global : Analyse qualitative des consommations de l'ensemble des contrats en fonction des usages (bâtiments communaux, éclairage public...) et des puissances souscrites.
- > Optimisation de vos contrats d'énergie au plus proche de vos besoins.
- > Evaluation des besoins pour optimiser les nouveaux contrats d'énergie.
- > Conseil d'utilisation des installations de chauffage de la commune.
- > Conseil "éclairage public".

Le Conseil Municipal prend acte du résultat de l'année 2013 de l'Electricité de STRASBOURG.

N° 7720 - PROJET DE CESSION D'UNE PARTIE DE TERRAIN COMMUNAL.

Le Maire soumet au Conseil Municipal une demande de M. WHITE et Mme OLESCH domiciliés au 15 rue de la Source à OTTROT.

Ces derniers souhaiteraient acquérir une partie de terrain appartenant à la Commune d'OTTROT, située à l'avant de leur propriété d'une contenance de 0,52 ares. Les demandeurs ont fait établir, à leurs frais, un Procès-verbal d'arpentage.

Le Maire souhaite recueillir l'avis de ses Conseillers dans le but d'obtenir l'accord pour cette vente. Un débat s'en suit quant à l'établissement du prix de vente.

Le Maire estime que 10 000 €/are serait un prix juste à demander aux consorts WHITE/OLESCH.

=> $0,52 \times 10\,000 \text{ €} = 5\,200 \text{ €}$ = prix de vente, arrondi à 5 000 €. Tous frais à charge du demandeur.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité,

- **ADOpte** le prix de vente de 5 000 € les 0,52 ares.
- **CHARGE** le Maire de signer tout document relatif à ce dossier.

N° 7721 - DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ASSOCIATION LES AMIS DU MONT SAINTE-ODILE.

Monsieur le Maire informe les Conseillers Municipaux de la demande de subvention faite par l'association « les Amis du Mont Sainte-Odile » pour la réfection du kiosque Jadelot.

Il rappelle que les crédits ont été prévus au Budget Primitif 2014 – Divers Subventions.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité,

- **ADOpte** l'attribution d'une subvention à l'association « les Amis du Mont Sainte-Odile » dans le cadre de la réfection du kiosque Jadelot.
- **ADOpte** le montant de 700 € de crédits pour cette subvention.
- **CHARGE** le Maire d'utiliser les crédits prévus au budget primitif 2014 Commune, compte 6574 - Divers.

N° 7722 - DIVERS – INFORMATIONS.

a. Inauguration des stations de neutralisation.

Monsieur le Maire informe les Conseillers présents que le Samedi 22 novembre à 9h30 aura lieu l'inauguration des deux stations de traitement de l'eau potable.

b. Visite de chantier du périscolaire.

Une visite du chantier du périscolaire aura lieu pour les élus aux alentours de fin novembre-début décembre prochain. La date et l'heure restent à convenir.

c. Messe de départ de Régis ALINA le dimanche 28 septembre prochain.

Monsieur le Maire informe que la messe de départ de notre curé, M. Régis ALINA, aura lieu dimanche 28 septembre à 10h00.

d. Course des Châteaux le 19 octobre.

M. Francis VOEGEL, Adjoint, rappelle aux Conseillers Municipaux qu'est organisée la prochaine course des châteaux d'OTTROTT le 19 octobre prochain.

La séance prend fin à 22h35.

*Procès-verbal des délibérations certifié exécutoire
- Transmis à la Sous-préfecture le 29.09.2014
- Publié ou notifié le 29.09.2014
Document certifié conforme
OTTROTT, le 29.09.2014
Le Maire,*